

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Un projet autoroutier risque de voir le jour à l'ouest de Dreux. Ce projet impacterait fortement les zones « très vulnérables » pour notre eau potable (comme le dit l'Autorité environnementale).

Comment accepter un tel risque, un tel danger pour notre alimentation en eau potable ?

Merci de tenir compte de mon souci

Jean Roume